

DECLARATION DES PERFORMANCES

n° WPBCH221

Date : 15 avril 2015

1 - Code d'identification unique du produit type:

WPBCH221

Dénominations(s) commerciales(s) :

SOPRALEN EP4 ard flam

2 - Usage (s) prévu(s) :

Feuilles bitumineuses armées pour l'étanchéité de toiture

3 - Fabricant :

**SOPREMA AG
Härdlistrasse 1-2
CH-8957 SPREITENBACH
www.soprema.ch**

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

AVCP 2+

6a - Norme harmonisée : EN 13707

Organisme(s) notifié(s) :

Le S-Cert AG (organisme notifié n° 2116) :

- **a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usines selon le système 2+**
- **a délivré les certificats de conformité du contrôle de la production.**

DECLARATION DES PERFORMANCES

n° WPBCH221

Date : 15 avril 2015

7 – Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Résistance à un feu extérieur (Note 1)	F_{roof}	EN 13707 :2013
Comportement au feu selon AEIA (indice d'incendie)	5.1	
Etanchéité à l'eau	Conforme	
Propriétés en traction Résistance en traction L x T (N/50mm) Allongement L x T (%)	860* x 640* 50* x 50*	
Résistance aux racines	NPD	
Résistance au poinçonnement statique – Méthode A (kg)	≥15	
Résistance au choc – Méthode B (mm)	≥700	
Résistance à la déchirure L x T (N)	300* x 400*	
Résistance au pelage des joints (N/50mm)	NPD	
Résistance au cisaillement des joints (N/50mm)	NPD	
Durabilité Sous UV, eau et chaleur Souplesse à basse température après vieillissement à la chaleur (°C) Fluage à température élevée après vieillissement à la chaleur (°C)	NPD NPD NPD	
Souplesse à basse température (°C)	≤-20	
Substances dangereuses (Notes 2 & 3)	Conforme	

* = +/- 20%

Note 1 : puisque le comportement au feu d'une toiture dépend du système complet, aucune performance ne peut être déclarée pour le produit seul.

Note 2 : ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 3 : en l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

8 – Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :

Non applicable

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

A Spreitenbach
Le Directeur Technique, Mr Renato BURGERMEISTER

